



Remise des Trophées des territoires électromobiles 2018 Avere-France au Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire

La ville d'Épernay,
la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences,
Ardenne Métropole,
le Syndicat Département d'Énergies de l'Yonne et l'Eurométropole de Strasbourg
récompensés pour leur implication en faveur du développement
de la mobilité électrique et durable en France.



La 8^{ème} édition des Trophées des territoires électromobiles de l'Avere-France a eu lieu mercredi 19 décembre à Paris.

La cérémonie de remise des trophées s'est tenue au Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire en présence d'acteurs publics et privés de la filière électromobile française.

Les lauréats 2018

Territoires de moins de 50 000 habitants : **Epernay**

Territoires de 50 000 à 100 000 habitants : **Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences**

Territoires de plus de 100 000 habitants : **Ardenne Métropole**

Syndicats d'énergie : **Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne**

Prix spécial du jury : **Eurométropole de Strasbourg**

Le Jury

Les membres du jury, composé d'experts de l'Avere-France et de partenaires de l'opération, ont pris en considération plusieurs critères dont :

- l'installation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques et la mise en place de services de mobilité électrique
- les politiques d'incitation à l'acquisition et l'utilisation de tous les véhicules électriques (deux-roues, voitures ...)
- la communication et la sensibilisation du public : événements, expositions...
- l'équipement de la flotte interne en véhicules électriques et hybrides rechargeables
- les initiatives originales ou projets favorisant la mobilité durable.

« Depuis neuf ans l’Avere-France met en avant les collectivités et les territoires qui investissent dans la mobilité durable et électrique. Je constate que ce mouvement se poursuit et s’amplifie d’année en année. Leur forte implication se retranscrit dans des actions et des projets innovants au plus près des personnes et des entreprises pour offrir au plus grand nombre la possibilité de passer à une mobilité plus propre.

En 2018, les ventes de véhicules légers électriques et hybrides rechargeables devraient dépasser le seuil des 50 000 immatriculations, un chiffre en hausse de 16 % par rapport à 2017. La France comptera alors un parc de ces véhicules de plus de 170 000 unités. Même si l’on peut se féliciter de l’intérêt croissant des Français, ces chiffres sont encore insuffisants pour répondre aux enjeux sociaux et environnementaux auxquels nous faisons face. La qualité de l’air dans nos territoires est une des priorités de nos élus, et il est largement reconnu que la mobilité électrique apporte une solution efficace et durable.

L’offre en véhicules rechargeables s’étoffe au fil des mois afin de répondre aux besoins et à la demande de chacun. Avec près de 25 000 points de recharge, le réseau national grandit sur l’ensemble du territoire puisque tous les départements offrent désormais une solution de recharge accessible à tous. Il est donc nécessaire d’informer et d’accompagner l’ensemble des Français dans leur transition vers la mobilité de demain. Ces derniers y sont d’ailleurs prêts comme nous l’enseigne la récente enquête IPSOS commandée par l’Avere-France et Mobivia “Les Français et la mobilité électrique” ».

Joseph Beretta, Président de l’Avere-France

Historique des Trophées de l’Avere-France

Créés en 2010, « les Trophées des territoires électromobiles » ont pour objectif de récompenser et de mettre en valeur les villes, intercommunalités, syndicats d’énergie et groupements de territoires qui se sont montrés particulièrement actifs et impliqués dans le déploiement de la mobilité électrique.

Plus d’informations : www.aver-france.org

Les partenaires de l’opération



A propos de l’Avere-France – Association nationale pour le développement de la mobilité électrique



Pôle d’information, d’échanges et d’expertise, l’Avere-France est une association nationale créée en 1978 sous l’impulsion de la Commission Européenne. Sa vocation est de favoriser et promouvoir l’acquisition et l’utilisation des véhicules électriques et hybrides, notamment en stimulant et accompagnant le déploiement de la mobilité électrique auprès des collectivités locales et des entreprises. Elle rassemble les acteurs de l’écosystème de la mobilité électrique, dans les domaines industriel, commercial, institutionnel ou associatif.